

## 6.4 Synthèse des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement

MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION, DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT							
Numéro	Impact potentiel identifié	Type	Description	Impact résiduel	Coût	Calendrier	Responsable
Mesure Cpt1	Emprise de la ZIP relativement importante	Évitement	Suppression du secteur est de la ZIP. Choix d'une implantation concentrée au nord de la ZIP restante et de trois éoliennes.	L'implantation est groupée ce qui limite l'emprise visuelle horizontale du projet. Cette réduction du nombre d'éoliennes choisi se fait sensiblement au dépend de la taille des éoliennes elle-même puisque la dimension des rotors est plus importante.	Compris dans la conception du projet	Phase de conception	Maître d'ouvrage
Mesure Cpt2	Modification visuelle (couleur, texture) et artificialisation du site par l'installation de locaux préfabriqués	Évitement	Choix de localisation du poste de livraison derrière un boisement, lui-même localisé le long de la route départementale D14.	Le poste de livraison est presque imperceptible depuis la route.	Compris dans la conception du projet	Phase de conception	Maître d'ouvrage
Mesure Ctr1	Intégration des pistes d'accès et des plateformes	Réduction	Favoriser l'intégration des pistes dans l'environnement immédiat, c'est-à-dire un contexte de parcelles agricoles ouvertes, parcourues de boisements épars et du bois de la Foye au nord.	Faible à moyen terme, les matériaux utilisés facilitent l'intégration des chemins d'accès dans le paysage proche.	Compris dans la conception du projet	Phase de construction	Maître d'ouvrage
Mesure E1	Les postes de livraison dénotent dans le contexte rural du site	Réduction	Intégration des postes de livraison par un habillage en bardage bois	Faible à long terme, les postes de livraison s'intègrent dans le contexte boisé visible en arrière-plan	3 000 € (2 x 1 500 €)	Phase de construction et pour toute la durée de l'exploitation	Maître d'ouvrage, paysagiste
Mesure E2	59 ml de haie basse taillée en sommets et façades coupés. Cela modifiera les perceptions à l'aire très rapprochée et notamment depuis le sentier de randonnée de la «Talle Ronde»	Accompagnement	La vocation première de la reconstitution du linéaire de haie est de venir compenser la destruction d'habitat naturel. Cependant, la création de ce linéaire de haies permettra également de renforcer la trame bocagère existante afin que les aménagements connexes soient moins visibles. La trame bocagère ainsi reconstituée sera de plus grande valeur paysagère.	Faible à long terme, le linéaire impacté est reconstitué avec un intérêt paysager renforcé. Le linéaire coupé laisse une ouverture visuelle franche en direction de E3 depuis le chemin de randonnée de la « Talle Ronde »	24 000 à 27 000 € pour la mise en place	Avant la phase de construction du parc	Maître d'ouvrage, Paysagiste Concepteur / Écologue
Mesure E3	Baisse d'attractivité des itinéraires de randonnées proches. Curiosité, méfiance possibles de la part de la population vis-à-vis du parc éolien	Accompagnement	Mise en place de deux panneaux d'information en direction de la population locale et de promeneurs plus occasionnels afin d'améliorer l'attractivité.	Impact faible à long terme, suivant l'acceptation locale du projet	3 000 € (2 x 1 500 €)	Phase de construction et pour toute la durée de l'exploitation	Maître d'ouvrage, paysagiste, écologue, éventuellement graphiste pour la conception
Mesure E4	Visibilité du projet depuis les lieux de vie les plus proches, impactant le quotidien des habitants	Accompagnement	La maîtrise d'ouvrage participera à la plantation de haies champêtres et / ou de bosquets pour les riverains proches dans les cônes de vue qui se révéleraient inconfortables pour eux : les riverains intéressés seront invités à se faire connaître auprès du porteur de projet, via l'envoi de courriers aux habitants proches (moins de 2 km).	La visibilité des éoliennes depuis les lieux de vie est atténuée à moyen puis à plus long terme par la mise en place de haies filtrantes.	35 000 €	Phase de définition des besoins dès la mise en exploitation du parc. Phase de plantation durant l'automne et le printemps suivants	Maître d'ouvrage, Paysagiste Concepteur

Tableau 39 : Synthèse des mesures d'évitement, réduction, compensation et accompagnement du projet.